

Mise en place du projet de ville à Rochefort

Fiche n° 5

Priorité : Lot 3

1. Description du projet

Ce projet regroupe un ensemble d'opérations d'aménagement à réaliser au centre de Rochefort (qui faisaient initialement l'objet de propositions séparées et qui seront précisées dans une étude globale en cours - voir lot 0), à savoir :

- L'aménagement de la Place de la Gare ;
- L'amélioration de l'attractivité des parkings situés à Rochefort-centre (signalisation, fléchage et indication du temps de parcours à pied, nombre d'emplacements libres en lien avec la fiche 11 du lot 3) ;
- L'aménagement de la voie d'évitement (transposition de la fiche projet 2 du PICM prévoyant un tracé le long du RAVeL, la finalisation de la procédure de PU pour le rond-point à côté de la gare et la réalisation des ouvrages, voie et rond-point) ;
- L'installation d'un ascenseur pour relier le parking du Hableau au centre de Rochefort (liaison bas-haut de la ville par funiculaire depuis le parking - propositions déjà émises dans le cadre de l'enquête publique relative au PICM) ;
- Concrétisation des fiches 3 (plan de circulation du centre-ville), 4 (plan de stationnement du centre), 5 (réaménagement de la Place Albert 1^{er}) du PICM ;
- Embellissement et aménagement d'espaces publics (voir fiche du lot 2) ;
- Installation de toilettes publiques...

2. Justification du projet (*par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé*)

Une rénovation progressive des espaces publics s'opère ces dernières années (centre de Rochefort...) qui contribue à améliorer la qualité et la convivialité d'espaces stratégiques des noyaux urbains ou villageois.

Mais certains espaces publics du centre non mis en valeur ou mal aménagés pourraient être améliorés (Place de la Gare, trottoirs, zones piétonnes...), s'harmonisant au cadre urbain du lieu (rétrécissements de l'asphalte, végétation, terre-plein, matériaux et mobilier adaptés, harmonie des revêtements, utilisation parcimonieuse de la signalisation...).

L'aménagement du nouveau rond-point de Rochefort est considéré comme une réussite par les habitants, tant esthétique que performant, du fait qu'il permet de fluidifier le trafic.

Certaines voiries s'avèrent fort chargées de trafic –transit automobile et le charroi de poids-lourds–, en particulier sur les voiries régionales interurbaines traversantes et abondent dans le sens d'une voirie d'évitement du centre de Rochefort qui semble un élément essentiel dans la réflexion du PCDR, mais nécessite un montage d'opérations complexes et un recours à la Région (financement régional / expropriations / permis d'urbanisme).



Cette voie d'évitement ou « contournement » permettrait de réduire le trafic de transit sur l'axe et de repenser l'aménagement de tout l'espace public du centre de Rochefort (terrasses, parkings...) en le rendant ainsi beaucoup plus attractif et convivial.

La CLDR évoque l'élaboration d'un projet de Ville pour Rochefort-centre : il existe déjà plusieurs études qui entrent en résonance avec le PCDR et qui tiennent compte de la problématique des parkings, de l'accessibilité des commerces, de la dangerosité du trafic traversant sur les déplacements des piétons ainsi que la signalétique peu homogène des pôles urbains :

- Plan Inter-Communal de Mobilité (voie d'évitement, parkings, ascenseur urbain...)
- Plan qualité ville, règlement sur les enseignes...
- Etude de sécurisation de la traversée de Rochefort (Province de Namur/ RW)
- Etude de cohérence des aménagements du centre-ville (aménagements, mobilier...)

Les recommandations de ces études seront mises en œuvre pour la place de la Gare, l'attractivité des parkings, la voie d'évitement ainsi que l'ascenseur depuis le Hableau...

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

2.2/ Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

2.3/ Elaborer des solutions pour la mobilité, surtout vers Rochefort-centre et la gare de Rochefort-Jemelle (*TEC, covoiturage, modes doux...*) tout en intégrant le tourisme.

3.1/ Développer la coordination et les initiatives en faveur de la nature et des cours d'eau et réduire les pressions sur l'environnement

3.2/ Favoriser le renforcement du tourisme local (*en se basant sur le patrimoine naturel, le petit patrimoine, le Géopark et sur une valorisation du centre de Rochefort*)

Annexes

/